# 1975-2015 – IVG : 40 ans de droit, manifestons !

dimanche 2 juillet 2017, par PIERRE Hélène (Date de rédaction antérieure : 8 janvier 2015).

**À Paris et dans quelques autres villes, les organisations féministes appellent à un grand rassemblement le samedi 17 janvier 2015, pour fêter notre droit à l'avortement si chèrement acquis.**

### IVG : 40 ans de droit, manifestons !

Adopté en 1975 après des années de mobilisations féministes, le droit à l'IVG (Interruption volontaire de grossesse) nous semblait inscrit dans le marbre...

### Un droit fragile

L'année dernière, la proposition du gouvernement espagnol de supprimer l'IVG nous a rappelé la fragilité de cet acquis. Le 1er février 2014, à Madrid et dans de nombreuses capitales européennes, nous avons manifesté pour réaffirmer ce droit fondamental au contrôle de nos corps, et au droit de choisir d'avoir ou pas des enfants, et à quel moment et avec quel partenaire le faire.

Pour nous, cela signifie qu'il ne peut y voir ni culpabilisation ni stigmatisation des femmes jugées trop souvent irresponsables ou laxistes sur le sujet. Un droit est fait pour s'en servir, et nous sommes assez grandes pour savoir quand et comment nous devons l'utiliser.

### Un droit à améliorer

Ce quarantième anniversaire nous rappelle le chemin parcouru depuis 1975, les nombreuses bagarres menées depuis : pour son remboursement à 100 % ; pour l'accès anonyme aux mineures ; pour l'allongement du délai de l'IVG, passé de 10 à 12 semaines.

Aujourd'hui encore, de nombreuses choses restent à faire : d'abord pour que l'IVG puisse être pratiquée partout sur le territoire, car, avec les 140 fermetures de centres en 10 ans, c'est de plus en plus difficile ; pour que des lieux d'accueil y soit dédiés et pas seulement des salles mitoyennes à la maternité ; pour une revalorisation de l'acte et une meilleure reconnaissance pour les praticiens ; pour un nouvel allongement du délai ; pour le remboursement intégral de tous les examens et des consultations pré et postopératoires, et pour son accès universel (aux mineures, aux femmes sans-papières, etc).

### Un droit à défendre

L'appel à la manifestation met clairement en avant la revendication d'abrogation de la loi HPST (Hôpital patient santé territoires, dite loi Bachelot), à l'origine de la fermeture de centres IVG et de la baisse des moyens, ainsi que l'arrêt des politiques d'austérité appliquées à l'hôpital aggravées par le gouvernement actuel.

En parallèle, l’offensive réactionnaire a lieu aussi dans la rue et sur le plan idéologique : la prochaine « marche pour la vie » des anti-IVG, les prières publiques de « SOS tout petits », les déclarations de Marine Le Pen sur le déremboursement de l’IVG, ou celles plus récentes sur « l’IVG de confort », favorisent ce climat de reculs.

Nous devons nous saisir de ce 40e anniversaire pour prendre la rue et réaffirmer fermement notre droit de choisir. Faisons de cette date un rendez-vous festif et revendicatif !

**Hélène Pierre**

---

## P.-S.

* Paru dans l’Hebdo L’Anticapitaliste - 271 (8/01/2015). http://www.npa2009.org/